

L'actualité
de votre
commune



Arnouville magazine

www.arnouville95.fr - JUIN 2014 - n° 55



De nouveaux rythmes pour la rentrée



Plan local d'urbanisme : **jouer**
tous nos atouts pour préserver
notre identité



Budget 2014 :
pas de hausse des taux,
priorité aux travaux de voirie



Zoom sur...
Saison culturelle : le bilan 2013
et les temps forts 2014

Un objectif très clair : continuer de tirer notre ville vers le haut



Avant toute chose, un message de sympathie à l'adresse des Arnouillois ayant subi des dommages causés par la grêle au début du mois. Malgré les interventions de nombreux Maires du Val d'Oise, l'état de catastrophe naturelle ne sera pas appliqué. Nous devons donc nous tourner vers nos assurances pour obtenir réparation des dégâts subis. Merci à tous les services publics, aux sapeurs pompiers, aux forces de police, qui ont épaulé les populations lors de cet événement exceptionnel.

Ce magazine est consacré à deux dossiers importants qui concernent l'avenir d'Arnouville :

Le premier concerne la présentation du budget 2014 dont le vote a dû être décalé de quelques semaines en raison des élections municipales.

Ce budget se situe à la fois dans la lignée des exercices précédents et donne la trajectoire de la politique financière de la commune pour les six prochaines années. Pascal Doll, premier adjoint au Maire en charge des finances résume l'ensemble de notre stratégie financière en un mot : prudence. **Prudence, c'est le mot qui convient.** Elle a guidé nos décisions tout au long des années écoulées, de telle sorte que nos finances soient saines, que notre endettement est limité et surtout, que notre ville n'a pas le fardeau d'emprunts toxiques à porter. Beaucoup de collectivités qui ont cédé à la tentation de taux alléchants il y a moins de dix ans, se

retrouvent aujourd'hui en grandes difficultés avec des taux dépassant les 10 %. Ce n'est heureusement pas le cas d'Arnouville.

Prudence également dans la gestion quotidienne. Vous avez tous conscience du niveau excessif des dépenses publiques dans notre pays. Mais loin de s'attaquer aux vraies sources d'économies, le gouvernement a décidé de pointer du doigt les collectivités territoriales. Certes, une simplification du « mille feuilles » administratif s'impose. Mais sera-t-elle réellement source d'économies en l'absence d'un programme clair de réduction du nombre d'agents employés dans les trop nombreux échelons administratifs territoriaux ? C'est bien là, la vraie question... pour l'heure sans réponse.

Ce qui est clair en revanche, c'est la baisse constante des aides versées à nos communes. Fort heureusement, le train de vie modeste d'Arnouville devrait nous permettre de maintenir les services dont vous bénéficiez.

L'autre grand dossier, c'est la poursuite des travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Les objectifs, à l'horizon 2020, viennent d'être exprimés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Premier objectif : **il nous faut clairement placer Arnouville dans la puissante dynamique intercommunale créée par le projet du Grand Paris, et par le développement de la plate-forme aéroportuaire.** Notre territoire a des atouts et les moyens, désormais, de mieux répartir les richesses. Nous devons prendre part à cette solidarité entre les communes qui n'avaient jamais pris une telle ampleur, au-delà des clivages politiques.

Le PADD, c'est également l'assurance de protéger et de valoriser l'identité résidentielle de notre Ville qu'il nous faut défendre, dans un environnement difficile, parfois dégradé.

Bref, un objectif très clair : continuer de tirer notre ville vers le haut.

Votre maire,
Michel Aumas

A PROPOS DE L'ORAGE DU 8 JUIN



La ville d'Arnouville a été durement touchée par l'exceptionnel orage de grêle survenu dans la soirée du dimanche 8 juin dernier

et dont certaines images, filmées par des particuliers à Arnouville, ont été diffusées sur les chaînes d'info en continu. Plusieurs habitations ont vu leurs gouttières et équipements extérieurs endommagés par les grêlons. Quelques voitures ont été touchées : carrosseries cabossées, vitres fêlées. Les fortes précipitations ont également inondé quelques caves et descentes de garage. Les services techniques d'astreinte de la ville n'ont de leur côté constaté aucun dommage dans les bâtiments communaux. La ville s'est bien évidemment empressée de solliciter les services de la Préfecture pour tenter d'obtenir un classement en catastrophe naturelle permettant d'améliorer l'indemnisation des victimes. Malheureusement, le Préfet du Val d'Oise n'a pas donné suite à cette demande, ce type d'aléas climatique, certes violent, n'entrant pas dans la classification des catastrophes naturelles. Si vous êtes concernés par un dommage causé par la grêle, il faut vous tourner directement vers votre compagnie d'assurance qui prendra en charge les sinistres en fonction des termes votre contrat.

• « SLAMEZ » MAINTENANT !



Opérationnel depuis 2010, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est un dispositif de la Politique de la Ville visant à favoriser la réussite éducative et contribue à soutenir, année après année et en dehors du temps de l'école, plusieurs dizaines de jeunes arnouillois, par le biais d'actions d'aide aux devoirs, d'apports méthodologiques, d'activités culturelles visant plus généralement à leur redonner confiance. L'atelier « Slam », mis en place pour la deuxième année consécutive, en est une belle illustration : le samedi 12 avril dernier, « le café des parents » a permis aux jeunes participants, devant une assistance nombreuse, réunie pour l'occasion à Trait d'Union, de présenter leurs compositions individuelles longtemps travaillées, portant sur des sujets variés tels que les vacances, la famille, Paris, Londres, le football... Le public a adoré ! Félicitations à tous les participants et à leur encadrement !

27 MARS & 10 AVRIL : PLEIN SUCCÈS POUR LES PREMIÈRES RENCONTRES EUROPÉENNES DANS LE VAL-D'OISE

Le mercredi 26 et le jeudi 27 mars derniers, la compagnie « Dal Vivo » sur le vif en italien a posé ses valises à l'Espace Charles Aznavour dans le cadre de la 6^e édition des premières rencontres européennes dans le Val d'Oise. Pas moins de 220 enfants se sont pressés pour contempler l'artiste Flop Lefebvre et ses escapades lumineuses : une demi-heure silencieuse où il a peint un véritable tableau de lumières : ombres, reflets, flou, net... nos bambins en sont ressortis émerveillés ! Enfin, les 10 et 11 avril derniers, deux acteurs ont livré leur spectacle intitulé « la campagne en secret » où les jeunes spectateurs ont assurément pris du plaisir à voir ralentir le temps, percevoir le jour qui se lève, la nuit qui s'installe ou encore écouter le chant d'une rivière qui coule... Un plaisir visuel et auditif devant ces beautés reconstituées.



5 AVRIL : UN 6^E SALON DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE... À CROQUER !

À l'initiative du réseau des Bibliothèques Intercommunales de Val de France (dont celle d'Arnouville), le 6^e salon de la littérature jeunesse s'est tenu du 10 mars au 5 avril dernier au sein de notre agglomération. Temps fort de cette nouvelle édition, la remise des prix le samedi 5 avril à l'Espace Charles Aznavour, suite au grand concours organisé auprès des écoles. Le thème, la gourmandise et l'élément imposé : la pomme. 42 classes ont ainsi concouru, contre 32 classes en 2013. Les écoles d'Arnouville se sont particulièrement distinguées : 3^e prix des maternelles pour la classe de Sophie Thumerel (Anna Fabre). En catégorie CP, CE1, CE2 et CM1, les classes de Brigitte Richet et de Mme Thomas (école Hrant Dink) obtiennent respectivement le premier et deuxième prix tandis que la classe de Sophie Gosselin (Danielle Casanova) décroche le troisième prix. En catégorie CM2, 6^e et 5^e, c'est la classe d'Emmanuelle Didot, du collège Jean Moulin, qui décroche la troisième place. Un salon qui a par ailleurs rencontré un grand succès avec 7000 visiteurs venus rencontrer une dizaine d'auteurs, dessinateurs, scénaristes et éditeurs.



11 & 16 AVRIL : DEUX BELLES INITIATIVES SPORTIVES



Une première pour le Club d'Athlétisme Groupé Arnouville-Gonesse-Villers-le-Bel (dit le « CAG ARGOVI ») : le **vendredi 11 avril dernier**, l'association organisait sa première soirée de courses dans une ambiance chaleureuse et conviviale au sein du stade Léo Lagrange. Au programme, 1000 m pour les benjamins et minimes, 5000 m marche toutes catégories, 800 m et enfin, le "mile" (1609 m). Courir pour le plaisir mais aussi pour s'entraîner : « avec une centaine d'adhérents, le club se porte très bien et cette première soirée nous a donné l'occasion de continuer à nous faire connaître et à profiter de la belle piste d'athlétisme entièrement rénovée » conclut Stéphane Gaydu, Président du club.

Enfin, **du 14 au 18 avril**, un stage de foot pour les jeunes licenciés était organisé par l'Association Sportive Arnouville Football (ASAF). Cette 2^e édition a rencontré un grand succès tout comme celle de la Toussaint. Cette fois-ci, une quarantaine de jeunes ont foulé la pelouse synthétique du stade : initiation pour les plus petits et perfectionnement pour les plus grands ! Coup de chapeau à tous les bénévoles !



“À vous de voir”

11 AVRIL : LES AIRS PARISIENS JOUÉS AU PIANO



Le vendredi 11 avril, le Conservatoire de Musique et de Danse d'Arnouville proposait, pour la première fois, un concert intitulé pour l'occasion « Le Piano et Paris » référence à tous les morceaux joués ce soir-là au cœur de l'auditorium car ils avaient été composés en leur temps à Paris ou avaient un lien direct de par leur auteur, avec la capitale française. Les notes de piano ont conquis la centaine de spectateurs présents au cours de ce concert : Offenbach, Chopin, Debussy, Fauré... Une programmation de très grande qualité, interprétée par les élèves et professeurs du Conservatoire. Un premier succès qui ne manquera pas d'être reconduit dans les mois à venir.

26 AVRIL : COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE ASSYRO-CHALDÉEN

Une année après l'inauguration de la stèle érigée en mémoire des plus de 250 000 Assyro-Chaldéens, victimes du génocide de 1915 sous l'Empire Ottoman, s'est déroulée le 26 avril dernier, la première cérémonie officielle d'hommage. Des messages forts et des prières ont ponctué la cérémonie avant le dépôt de gerbes et le moment de recueillement en souvenir de ce terrible massacre, toujours nié par l'actuel gouvernement turc. Victimes de nombreuses persécutions, les Assyro-Chaldéens se sont réfugiés principalement en France et s'y sont remarquablement intégrés.



27 AVRIL : SOUVENIR DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN ET DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION



La matinée du dimanche 27 avril a été l'occasion pour la Ville, de commémorer deux événements tragiques. Tout d'abord, au-devant du Monument aux morts lors du 69^e anniversaire de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Un instant solennel pour se souvenir de la terrible réalité des objectifs criminels du régime nazi : les élus, les associations patriotiques et la population ont rendu un vibrant hommage aux victimes, en se recueillant dans le silence au cœur du cimetière communal.

Second temps fort, la célébration du 99^e anniversaire du génocide arménien au pied de la stèle de la rue Saint-Just, après une messe solennelle célébrée en l'église apostolique arménienne Sainte-Croix-de-Varak. La cérémonie s'est déroulée en présence des élus du secteur d'Arnouville, le Maire Michel Aumas et son Conseil municipal, le Député-Maire François Pupponi, et un représentant de l'ambassade d'Arménie. L'occasion de rappeler le massacre génocidaire d'un million et demi d'Arméniens perpétré par l'Empire Ottoman, nié et dénié à ce jour par le gouvernement turc. Un âpre combat soutenu et appuyé par la municipalité arnouilloise depuis longtemps pour qu'enfin, la vérité et la justice puissent honorer la mémoire des innocentes victimes.



8 MAI : VICTOIRE DES FORCES ALLIÉES CONTRE LE RÉGIME NAZI

Le 8 mai dernier, la Ville s'est associée à la commémoration nationale du 8 mai 1945 qui marqua la fin de la Seconde Guerre mondiale et la victoire des forces alliées par la signature de l'acte de capitulation du III^e Reich. À Arnouville, élus, associations patriotiques et corps constitués se sont recueillis devant

les Monuments aux morts de la commune, et ont suivi le dépôt de gerbes, la minute de silence ainsi que la lecture de messages officiels. La cérémonie s'est terminée par le chant de la Marseillaise et l'hymne européen, remarquablement interprétés par une délégation d'enfants de l'école Daniëlle Casanova. Se souvenir pour ne jamais oublier.



9 MAI : CONCERT DE L'ORCHESTRE À CORDES DU CONSERVATOIRE

Le vendredi 9 mai, à l'initiative du Conservatoire de Musique et de Danse d'Arnouville, une centaine de spectateurs est venue écouter « religieusement » le concert de l'orchestre du Conservatoire au cœur de l'église catholique arménienne située avenue Henri Barbusse. Excusé, le Maire Michel Aumas était représenté par Nektar Balian, adjointe au maire déléguée à la Culture. Sous la direction de Gilles Harlé et avec le concours vocal de Célia Bocquel, la musique classique était à l'honneur sous les violons, violoncelles et autres instruments à cordes d'élèves actuels et anciens du conservatoire. Une belle soirée musicale!



17 MAI : PREMIER CONCERT PUBLIC DU PIANO RETROUVÉ

Un an de restauration par les artisans virtuoses des ateliers Nebout aura été nécessaire pour rendre son timbre à ce piano vieux de 140 ans... le quart de queue Erard ayant appartenu au célèbre compositeur Gabriel Fauré, a repris sa place au centre du patrimoine historique d'Arnouville. Ce premier concert public a été donné par Tristan Pfaff, parrain du piano depuis le lancement de l'association « Du Piano retrouvé aux musicales d'Arnouville » et par le violoncelliste Milo Fauré, arrière-petit-neveu de Gabriel Fauré. Et déjà, un projet de disque avec l'interprétation des œuvres de Fauré sur le piano qui les a vus naître.

Un seul bémol: il restait des places libres pour ce concert. Sachez et faites le savoir: ces concerts sont d'une qualité vraiment exceptionnelle pour une ville de la dimension d'Arnouville. Qu'on aime ou qu'on n'aime pas la musique classique, la virtuosité de tels musiciens et la perfection de leurs interprétations constituent un spectacle fascinant qu'il faut avoir la curiosité de découvrir.



“À vous de voir”

23 MAI : LA FÊTE DES VOISINS



Désormais bien ancrée dans le calendrier des événements Arnouvillois, la fête des voisins 2014 a tenu toutes ses promesses, malgré une météo mitigée. 24 rassemblements (plus de 1 000 participants) ont été organisés dans tous les quartiers avec le soutien des services de la ville pour sécuriser les rues et permettre l'installation de grands barnums. « À la bonne franquette et avec le sourire » : c'est le mot d'ordre de cette fête où toutes les cuisines et apéros du monde se sont retrouvés sur les tables dans un esprit de partage et de convivialité. Comme chaque année, le Maire, Michel Aumas, s'est rendu sur la plupart des points d'animations pour remercier les différents organisateurs.

MONIQUE ASMUSSEN, DISTINGUÉE



C'est une fierté que partage l'ensemble de la communauté sportive d'Arnoville ainsi que les élus de la Ville ! Le vendredi 23 mai dernier, à l'occasion de l'assemblée générale de la Ligue de judo du Val d'Oise qui s'est tenue au sein du Conseil général à Cergy, Monique Asmusen,

Présidente de l'association « Arnoville Judo Fitness », s'est vue remettre la médaille d'or de la Fédération française de judo. Une haute distinction venue récompenser de nombreuses années d'engagement. Félicitations !

6 JUIN : DU SOLEIL ET DES BREVETS

Conditions météorologiques idéales le 6 juin dernier à l'occasion du coup d'envoi des traditionnels brevets sportifs. Pas moins d'un millier de jeunes écoliers arnovillois ont foulé la pelouse du stade Léo Lagrange lors de trois journées dédiées à la pratique du sport dans un esprit convivial où le fairplay avait le vent en poupe ! Au programme : lancer de balles, saut en longueur, saut en hauteur, course sur 50m... Chacun a reçu un diplôme pour l'occasion venant ainsi conclure ce moment de compétitions.



8 JUIN : UN JUMELAGE DE CŒUR

Une cinquantaine d'Arnovillois ont fait le déplacement dans la ville jumelée de Miltenberg en Allemagne à l'occasion du week-end prolongé de la Pentecôte. Températures caniculaires et soleil étaient au rendez-vous de ces trois jours placés sous le signe de l'amitié franco-allemande qui dure et perdure depuis plus de trente ans ! Les chorales de deux villes (dont celle des jeunes adolescents du Conservatoire de musique) ont donné un remarquable concert devant un auditoire conquis. Autre temps fort du week-end, la remise d'un tableau offert par l'adjointe au maire Nektar Balian des mains du maire, Michel Aumas à l'attention d'Helmut Demen, le nouvel édile de Miltenberg. Des souvenirs partagés qui ont fait de cette nouvelle rencontre, un véritable succès !



Les nouveaux rythmes scolaires, c'est pour la rentrée !

La concertation est terminée et le nouveau calendrier a été validé par l'inspection académique du Val d'Oise au terme d'un consensus établi entre chacun des acteurs de la communauté éducative d'Arnoville. Découvrez ici les grands axes qui seront appliqués dès la rentrée prochaine.

Quels sont les nouveaux horaires ?

Les nouveaux rythmes scolaires permettront de revenir à la semaine de quatre jours et demi. Par conséquent, il y aura désormais « école » le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30. Les autres jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi), les cours auront lieu de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 45. La pause méridienne (du midi) sera allongée d'une demi-heure et passera donc à 2 h notamment pour permettre aux enfants demi-pensionnaires, de déjeuner paisiblement et sans devoir se presser compte tenu des deux services de restauration scolaire. Les enfants rentrant chez eux le midi auront davantage de temps.

Quels sont les autres changements ?

- Que ce soit la garderie, l'étude surveillée ou l'accueil de loisirs, les TAP, l'inscription préalable est obligatoire et ces services sont prépayants. Aucune dérogation n'est possible.

- **En semaine, les maternels** (inscrits) en garderie seront accueillis de 15 h 45 à 19 h, et les primaires (inscrits) en garderie de 17 h 15 à 19 h.

- **Pour les élémentaires** deux fois par semaine, les travaux d'activités périscolaires (TAP) seront proposés aux enfants inscrits préalablement. Au programme : initiation musicale, théâtre, arts plastiques (dispensés par des intervenants extérieurs) et côté sport : basket, football, rugby, ultimate, multisports... encadrés par les deux animateurs sportifs de la ville. Toutefois pour ceux qui ne souhaitent que le service étude, celui-ci sera accessible aussi 4 jours par semaine. Ils pourront goûter de 15 h 45 à 16 h 15 puis se rendre à leurs activités de 16 h 15 à 17 h 15.

- **Le mercredi matin** il y aura un ramassage scolaire dans les écoles de la commune. Les enfants inscrits au préalable dans les centres de loisirs pourront alors déjeuner dans les cantines des écoles Jean Jaurès et Victor Hugo.

“ Nous subissons évidemment cette réforme imposée par l'État, marquée par une quasi-absence de compensation financière. Nous avons choisi de l'appliquer au terme d'une large concertation avec la communauté éducative dont je veux saluer ici, le sens des responsabilités. La Ville compte 8 écoles (4 élémentaires/4 maternelles) regroupant ainsi près de 1 700 élèves. Nous avons d'abord pensé à l'intérêt des enfants et des familles. Cette réforme des rythmes scolaires est coûteuse, compliquée dans ses applications et nous impose de rogner sur certains investissements communaux à venir, comme la voirie ou la construction de classes ».



Jean-Claude Tattu, Adjoint au maire délégué aux Affaires scolaires

À noter que les places en centres de loisirs sont limitées par jeunesse et sport : 80 places en primaire et 60 en maternelle.



Le coût de la réforme

À Arnoville, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires voulue par le gouvernement Ayrault/Valls, coûtera autour de 200 000 euros par an. Cela financera essentiellement la mise en place des services périscolaires ce qui nécessite l'embauche de nouveaux animateurs : le transport dans les écoles et les accueils de loisirs le mercredi matin, la surveillance des sorties, la garderie avant l'école.

200 000 €

MATERNELLE

	7h-8h30	8h30	11h30	13h30	15h45	19h
Lundi	ACCUEIL PRÉ-SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	PAUSE MERIDIENNE	TEMPS SCOLAIRE	ACCUEIL POST-SCOLAIRE	
Mardi		TEMPS SCOLAIRE		TEMPS SCOLAIRE		
Mercredi		TEMPS SCOLAIRE	ACCUEIL DE LOISIRS			
Jeudi		TEMPS SCOLAIRE		TEMPS SCOLAIRE		
Vendredi		TEMPS SCOLAIRE				

ÉLÉMENTAIRE

	7h-8h30	8h30	11h30	13h30	15h45	17h15	19h
Lundi	ACCUEIL PRÉ-SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	PAUSE MERIDIENNE	TEMPS SCOLAIRE	Études ou TAP	ACCUEIL POST-SCOLAIRE	
Mardi		TEMPS SCOLAIRE			Études ou TAP		
Mercredi		TEMPS SCOLAIRE	ACCUEIL DE LOISIRS				
Jeudi		TEMPS SCOLAIRE			Études ou TAP	ACCUEIL POST-SCOLAIRE	
Vendredi		TEMPS SCOLAIRE			Études ou TAP		

Le choix est donné entre études et TAP, sachant que le service études fonctionnera quatre jours par semaine.

J. JAURES & D. CASANOVA
J. MONNET & V. HUGO

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Jouer tous nos atouts, préserver notre identité

Deuxième volet de notre série de dossiers consacrés à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme avec l'un des éléments les plus novateurs de la démarche : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). C'est le document qui définit les objectifs de développement ou d'évolution de la commune sur une période de 10 à 20 ans :

- > **Intégrer Arnouville** dans le développement global de l'Est du Val d'Oise et du Grand Paris.
- > **Renforcer l'identité de la commune** et notamment sa trame de verdure et son caractère résidentiel.

Intégrer Arnouville dans le développement global de l'Est du Val d'Oise et du Grand Paris



La carte des grands projets du territoire de l'Est du Val d'Oise. Grâce au PLU, la Ville va adapter son règlement d'urbanisme aux évolutions importantes qui concerneront les communes du secteur d'ici à 2030.

Avec le Plan Local d'Urbanisme, Arnouville souhaite construire son avenir en lien avec les grandes dynamiques intercommunales et particulièrement celles liées au Grand Paris. Cette nouvelle approche vise à mieux répartir les retombées économiques de l'aéroport qui sont potentiellement considérables, tout en tirant profit des futures infrastructures de transport telles que le métro automatique du Grand Paris. Ainsi, afin d'affirmer la position d'Arnouville au sein du Grand Paris, cinq orientations ont été définies :

Développer le pôle gare. L'objectif est d'encourager la mixité habitants-équipements-commerces pour améliorer l'attractivité de ce secteur à fort potentiel. Le PADD préconise notamment de permettre la réhabilitation et le réaménagement urbain avec la création modérée et maîtrisée de nouveaux logements. Il envisage enfin l'animation du pôle de part et d'autre des voies ferrées, en prévoyant la valorisation du secteur Nord (restructuration de la gare et du parking).

Maintenir et attirer des activités en utilisant le potentiel du secteur de la gare pour des activités tertiaires, en articulation avec le développement du pôle de Roissy.

Saisir l'opportunité des projets de transports métropolitains en confortant la gare comme pôle multimodal (convergence SNCF et lignes de bus).

Conforter les activités dites de rayonnement. Il s'agit de maintenir des activités ayant une portée intercommunale telles que le centre de formation horticole et la ferme pédagogique Lemoine, sans oublier le Moulin d'Arnouville qui projette de se développer prochainement. Le PADD évoque également l'opportunité future d'une médiathèque intercommunale sur la commune.

Inscrire Arnouville dans la trame verte intercommunale. Il s'agit, très concrètement, de participer à la constitution d'un réseau écologique d'envergure autour des vallées du Croult et du Petit Rosne restées naturelles, notamment sur Arnouville.

ÉLABORATION DU PLU Où en sommes-nous ?

- **Étude diagnostic**
Fait. Une première réunion de présentation a été organisée en novembre dernier à cette occasion.
- **Plan d'Aménagement et de Développement Durable**
Fait. Le document a fait l'objet d'une présentation au Conseil municipal.
- **Élaboration du règlement d'Urbanisme.**
En cours. La rédaction du règlement devrait s'achever à l'automne. Avec ce règlement, l'élaboration du PLU est quasiment achevée et rentre dans la phase active de concertation. Celle-ci débute une fois le PLU validé par le Conseil municipal, normalement en fin d'année 2014 / début 2015.
- **Concertation avec les personnes publiques associées : fin 2014 / début 2015.**
Les documents du PLU sont soumis aux communes voisines, administrations diverses, Conseil général, intercommunalité... Il faut vérifier entre autre que le PLU respecte bien les contraintes régionales et intercommunales, de même que certaines servitudes. Cette phase de concertation dure environ trois mois.
- **Enquête publique : début 2015**
C'est la phase à laquelle tous les habitants sont directement associés, sous la conduite d'un commissaire enquêteur indépendant. Ce dernier pourra demander des modifications en fonction des observations du public.

Des travaux chez vous : demandez conseil

Vous avez un projet d'agrandissement, de modification de votre habitation, de ravalement, de clôture : ne précipitez pas les choses en attendant la publication du PLU. Demandez systématiquement conseil auprès du service urbanisme en Mairie qui vous conseillera et vous indiquera la marche à suivre de manière fiable. Ces conseils sont gratuits et facilitent grandement les démarches administratives.

Renforcer l'identité de la Commune et notamment sa trame de verdure et son caractère résidentiel

Face à l'impossibilité de construire de nouveaux logements en nombre, le PADD préconise de favoriser les opérations de renouvellement et d'amélioration du parc de logements existant avec des objectifs qualitatifs forts. Il mise sur les potentialités du pôle Gare pour tirer l'ensemble de la commune vers le haut, dans le respect d'une identité démarquée des communes voisines. Ainsi, afin de mettre en valeur l'identité Arnouilloise, 5 orientations ont été définies.

Placer le citoyen au cœur du développement. L'idée est de diversifier et de compléter le parc de logements de façon maîtrisée, dans le respect des contraintes du plan d'Exposition au Bruit de Roissy. Il s'agirait de favoriser la réalisation mesurée de petits logements qualitatifs pour les jeunes et les personnes âgées. Autre idée : faire du pôle gare un secteur de rénovation urbaine prioritaire. Le PADD préconise enfin de conforter le tissu économique local avec les pôles commerciaux de la gare, de la rue Jean Jaurès et du Vieux Pays et mise sur le développement de la fibre optique pour favoriser l'implantation de petites entreprises. Enfin, il réaffirme le soutien aux activités agricoles : ferme Lemoine et les Moulins d'Arnouville.

Assurer la cohérence Urbaine. Le PADD précise de limiter l'urbanisation dans l'agglomération existante pour lutter contre l'étalement urbain. Une urbanisation qui ne pourra se faire que sous la forme de renouvellement, faute de réserves foncières.

Faciliter les déplacements alternatifs à la voiture. Un objectif qui concerne surtout les liaisons avec la gare. Créer des cheminements piétonniers et cyclables, améliorer le stationnement, optimiser des déplacements sont les principales recommandations.

Valoriser les qualités du bâti et du paysage urbain. Le PADD est très clair : tous les éléments du patrimoine et de l'identité d'Arnouville seront protégés et valorisés : le tissu traditionnel du Vieux Pays, les éléments remarquables (château, fontaine, église...) notamment. La rénovation des constructions dans ces secteurs sera encouragée. Le PADD entend par ailleurs permettre une évolution maîtrisée des constructions existantes avec des objectifs de qualité prédominants. La question de l'amélioration des entrées de villes est également évoquée.

Pérenniser une trame verte et bleue. Le



PADD insiste tout particulièrement sur la mise en valeur du patrimoine vert de la commune au travers de plusieurs pistes concrètes :

- mettre en valeur les espaces et milieux naturels en les rendant plus accessibles au public (Vallées du Petit Rosne et du Crout, Bois et prairies des Condos...),
- reconquérir les zones humides, proches du Crout,
- poursuivre le programme de plantation d'arbres pour renforcer le maillage vert existant,
- maintenir les espaces agricoles,
- favoriser la biodiversité par une gestion plus écologique des espaces publics.



Avec le PADD, la municipalité fixe des objectifs très clairs pour l'avenir de la commune. Quels sont ces objectifs ?

Jean Sarbach - *Tout d'abord, intégrer pleinement Arnouville dans les grands projets qui concernent le territoire de l'Est du Val d'Oise. Il y a le contrat de développement territorial lancé avec Val de France autour du projet de métro automatique et de la future gare d'interconnexion du Triangle de Gonesse. Il y a également tous les projets de développements économiques du pôle aéroportuaire de Roissy qui sont liés à ce projet. Bref, il faut adapter le territoire d'Arnouville à la mise en oeuvre de ces grands projets tels que de nouveaux réseaux de transport, de nouveaux espaces verts, de nouvelles zones d'activités, de nouveaux équipements tels que le Dôme Arena à Sarcelles et près d'Arnouville. Nous voulons qu'Arnouville bénéficie pleinement de ces progrès à venir qui tireront notre territoire vers le haut.*

JEAN SARBACH, ADOINT AU MAIRE EN CHARGE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ANNE-LAURE SILVI, RESPONSABLE DU SERVICE URBANISME

“Arnouville peut s'enorgueillir d'une véritable identité avec son caractère résidentiel très affirmé”

Cet objectif est doublé d'une volonté très locale ?
Jean Sarbach - *Avec le PLU, nous souhaitons protéger très durablement l'identité d'Arnouville qui est marquée par une remarquable trame de verdure composée de nos jardins, de nos espaces verts, de nos rues bordées d'arbres. Quand on habite quelque part depuis longtemps, on finit par ne plus prêter attention à nos atouts. Les urbanistes qui travaillent sur notre PLU nous ont rappelé qu'Arnouville peut s'enorgueillir d'une véritable identité avec son caractère résidentiel très affirmé et un patrimoine historique assez remarquable.*

Qu'en est-il du logement ? La population d'Arnouville augmentera-t-elle dans les prochaines années ?
Anne-Laure Silvi - *En l'état actuel des règlements qui s'imposent à nous, ce n'est guère possible. Il y a deux raisons : tout d'abord l'absence de réserves foncières constructibles dans la commune et d'autre part l'interdiction de construire imposée par le Plan d'exposition au bruit de l'Aéroport.*

Bien évidemment, de petites constructions restent envisageables, mais Arnouville n'a pas vocation à se développer fortement dans les années à venir. Toutes les évolutions se feront par le biais de rénovation ou de requalification de l'existant. Le PLU pourra cependant orienter ces évolutions vers la création de petits logements qui sont en nombre insuffisant dans notre commune.

À quoi sert ce PADD ? En quoi remplace-t-il l'ancien Plan d'Occupation des Sols ?
Anne-Laure Silvi - *C'est un outil d'orientation qui fixe le cap à partir d'un diagnostic très détaillé de l'ensemble des atouts et des insuffisances d'Arnouville. Une fois ces objectifs validés et le cap défini, il faudra bien sûr rédiger le règlement d'urbanisme et revoir le plan de zonage de la commune. C'est la prochaine étape de l'élaboration du PLU où nous entrerons véritablement dans le détail. C'est ce document qui réglementera ce qu'il sera possible de faire dans la commune en matière d'aménagement, de construction, de transformation du bâti.*

Budget 2014 : un budget dans la continuité

Le budget communal 2014 a été voté le 9 avril dernier. Il confirme la bonne santé des finances de la ville avec trois points à retenir :

- > pas d'augmentation des taux d'impôts communaux en 2014 (troisième exercice consécutif sans hausse des taux)
- > stabilisation des dépenses courantes de fonctionnement,
- > maintien d'un haut niveau d'investissement, notamment pour l'entretien du patrimoine communal : voiries, équipements publics et sportifs, écoles.

Les points clés du budget 2014

> Pas de hausse des taux d'imposition

Pour la troisième année consécutive, les taux des taxes d'habitation et foncière n'augmentent pas. Le taux de la taxe d'habitation reste fixé à 14,57 % et celui de la taxe foncière à 21,61 %.

> Des subventions et dotations en recul

La tendance est générale : toutes les communes sont confrontées à une érosion constante, depuis deux ans, des aides financières extérieures.

Un seul exemple : la dotation globale de fonctionnement (DGF), versée par l'État, est au même niveau qu'en 2007 alors qu'Arnouville est passée de 12 400 à 13 850 habitants depuis cette date. Un manque à gagner annuel de l'ordre de 270 000 euros pour le budget communal. Et ce n'est rien devant le projet gouvernemental de réduire les dotations aux collectivités de 11 milliards. Arnouville perdrait 750 000 euros par an... une réduction telle que certains projets d'investissement devront être remis en cause.

Quant au Conseil général du Val d'Oise, ses moyens sont également impactés par la politique de réduction du Gouvernement alors que les dépenses d'aides sociales qui lui sont imposées par l'État,

ne cessent d'augmenter. Conséquence : de moins en moins d'aides pour les projets des communes.

> Des charges de fonctionnement totalement stabilisées

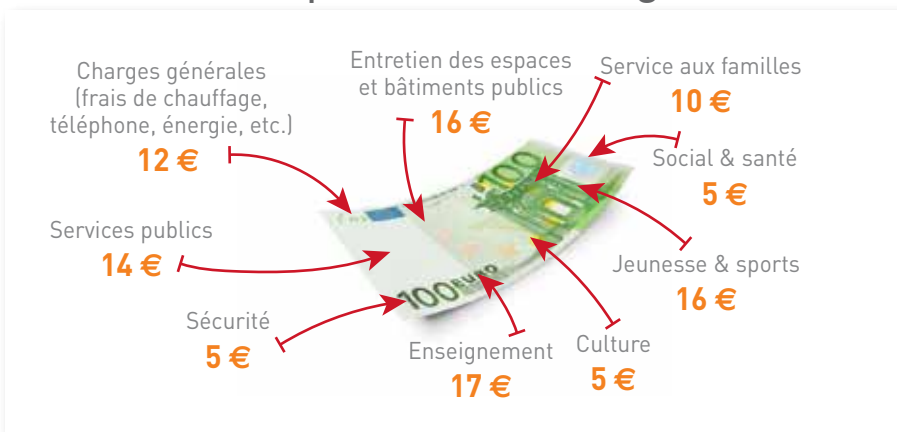
3 870 428 euros. C'est le montant des charges générales de la commune : dépenses en fournitures, matériels, prestations de services qui permettent aux services municipaux de fonctionner. Elles comprennent également des dépenses de chauffage, d'éclairage, de téléphonie, d'assurance, de nettoyage ; de même que les dépenses d'entretien des espaces verts. Ce sont ces dépenses courantes qui sont particulièrement cadrées dans la commune et sources d'économies.

> Un endettement maîtrisé

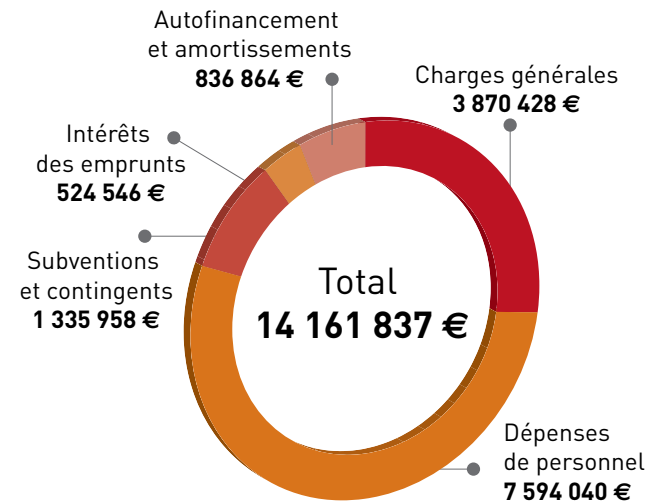
Lorsque le budget a été voté, aucun emprunt n'était nécessaire en 2014 pour financer les investissements. Toutefois, la décision depuis, d'acquiescer les locaux appartenant à la Poste, nécessitera pour la ville d'emprunter 750 000 €, pour financer l'acquisition de ces locaux.

Malgré tout, le remboursement de la dette en 2014 étant de l'ordre de 1 million d'euros, le volume de la dette baissera légèrement.

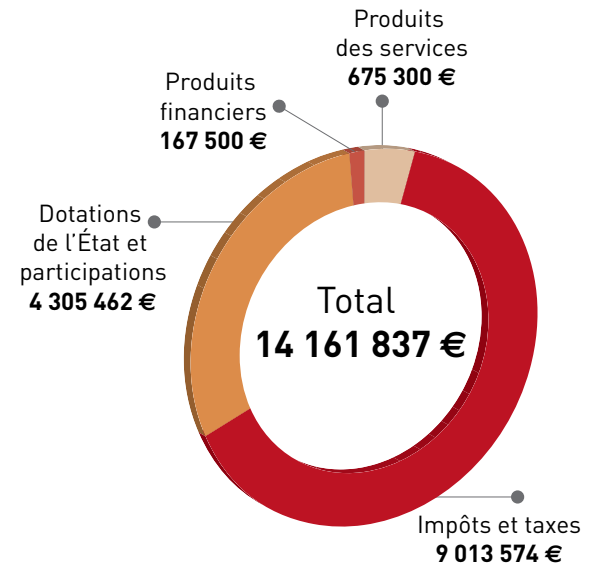
• Comment sont dépensés 100 € du budget communal



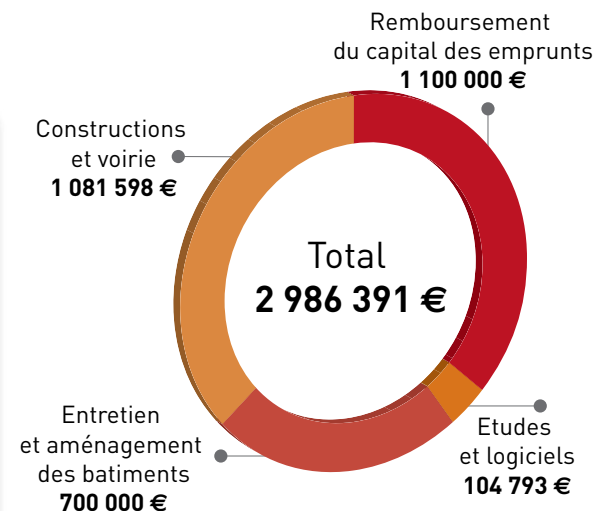
• Les dépenses de fonctionnement



• Les recettes de fonctionnement



• Les dépenses d'investissement





Les travaux d'entretien de la voirie communale représenteront, en 2014, la part la plus importante du budget d'investissement avec 3 742 176 euros de crédits. Les autres postes de ce budget d'investissement concernent également l'entretien du patrimoine communal : écoles, bâtiments, équipements sportifs.

Les investissements 2014

• Pour les écoles

562 000 € pour l'entretien des écoles maternelles et élémentaires. Les principales opérations prévues sont :

- > **100 000 €** à l'école Jean Jaurès pour des travaux d'accessibilité, de rénovation et de sanitaires.
- > **60 000 €** à l'école Anna Fabre pour la rénovation des sanitaires.
- > **81 000 €** à l'école Charles Perrault pour la réfection des sanitaires et surtout le lancement des études en vue de l'extension de l'école.
- > **289 000 €** à l'école Danielle Casanova pour des travaux d'extension des sanitaires et de modification de l'école maternelle Anna Fabre et des travaux d'entretien (peintures, gouttières, etc.).
- > **32 000 €** Mise en place de centrales de gestion du chauffage dans les trois sites de l'Espace Miltenberg.

• Pour les bâtiments communaux

636 815 € pour l'entretien des installations sportives et des équipements publics de la ville. Les principales opérations prévues sont :

- > **145 000 €** à la NEF (réfection de parquets, mise aux normes électriques, portails, etc.).
- > **96 000 €** à la mairie pour divers travaux de menuiserie et remplacement de mobiliers.
- > **151 815 €** pour des travaux de réfection de l'Espace Charles Aznavour (parquets, nettoyage de la façade, remise en état de la toiture).
- > **214 000 €** pour divers travaux d'entretien et mises aux normes dans les bâtiments.
- > **30 000 €** pour la réfection des portails de la NEF et du COSEC.

• Pour les voiries

2 223 361 € seront consacrés à l'entretien des rues et espaces publics de la commune. Un budget d'investissement tout à fait conséquent qui comporte notamment les opérations suivantes :

- > **320 000 €** pour la rénovation de la rue de Lanterne Laprade (enfouissement et voiries).
- > **423 000 €** pour la rénovation de la rue de Constantine (enfouissement et voiries).
- > **595 000 €** pour la rénovation de la rue de Senlis (enfouissement et voiries).
- > **26 975 €** pour la rénovation de l'assainissement de la rue de Clermont.
- > **53 165 €** pour la rénovation de l'assainissement de la rue de l'Oise.
- > **379 221 €** pour la rénovation de l'assainissement et de la deuxième tranche de la rue Raymond Bergogne.
- > **130 000 €** pour divers travaux de voirie (réparations urgentes, signalisations verticale et horizontale, éclairage).
- > **106 000 €** pour la deuxième tranche de rénovation du parking de l'Espace Charles Aznavour.
- > **50 000 €** pour la modernisation de l'éclairage public de la rue Antoine Demusois, des parkings de la salle des fêtes et de la NEF.
- > **140 000 €** pour l'achèvement des travaux de création du parking avenue Denis Papin.

• Pour la vidéoprotection

320 000 € ont été budgétés pour le développement de la vidéo-protection de la commune dans le cadre du dispositif intercommunal en cours de réalisation dans les communes de Val de France. Rappelons que ce dispositif permettra une surveillance continue des caméras depuis le centre de surveillance urbaine basé à Sarcelles.

PASCAL DOLL,

ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DES FINANCES

“ Cette année, nous pouvons ainsi stabiliser les taux d'imposition ”

Ce budget 2014 est le premier de la nouvelle mandature. Peut-on le considérer comme un indicateur des budgets à venir ?



Tout à fait. C'est un budget qui confirme notre stratégie de modération des dépenses de fonctionnement et de politique d'investissement dynamique. Tous les voyants budgétaires sont au vert, ce qui vient d'être confirmé par le rapport de l'administration fiscale réalisé tous les trois ans. Cette année, nous pouvons ainsi stabiliser les taux d'imposition et confirmer une réduction de notre endettement déjà bien en-dessous des moyennes des villes de même taille.

On note cependant une diminution des aides de l'État.

Tout le monde sait maintenant que le Gouvernement doit économiser 50 milliards d'euros au risque de basculer dans une crise financière grave. Une large part de ces économies proviendront d'une diminution des dépenses des collectivités locales qui devront faire les sacrifices que l'État renonce à faire tout en se voyant imposer des dépenses nouvelles, par exemple la réforme des rythmes scolaires qui coûtera autour de 200 000 € par an à la commune.

Quel mot, selon vous, caractérise le mieux votre politique financière ?

La prudence. Nous n'avons jamais fait prendre le moindre risque aux contribuables Arnouillois et avons toujours tenu le cap, quelles que soient les circonstances. Un seul exemple : il y a dix ans, beaucoup de Maires ont succombé aux offres alléchantes de certaines banques en contractant des emprunts à taux attractifs au départ, mais variables dans la durée. Aujourd'hui, ces emprunts sont devenus les fameux emprunts toxiques avec des taux dépassant les 10 %. À Arnouville, tous nos emprunts ont été contractés à taux fixes sur la base d'un principe de prudence auquel nous ne dérogerons jamais.

Tout savoir sur le budget d'Arnouville

Plusieurs sites Internet fournissent des informations fiables et indépendantes sur la situation financière de la commune.

Le site du Ministère des Finances : les comptes administratifs de toutes les communes depuis 2008 y sont consultables. Les chiffres sont également comparables aux moyennes des communes de même taille. Un outil de référence.

Le site des contribuables associés : ce site établit une note de gestion pour les communes à partir des chiffres officiels du Ministère des Finances. Pour information, Arnouville est sur le podium des trois communes les mieux gérées du Val d'Oise dans sa catégorie avec une note de 18/20.

L'été de tous les travaux et aménagements

La période estivale n'est pas pour autant synonyme d'accalmie pour les services municipaux et les entreprises partenaires de la commune. L'occasion d'engager et de poursuivre des petits et grands travaux afin d'améliorer le cadre de vie de tous les Arnouillois. Retour en images.

• Rue de Constantine

Enfouissement des réseaux, réfection de la chaussée et des trottoirs.

Coût : 423 000 euros TTC



• Parking de l'Espace Charles Aznavour

La seconde tranche de travaux en complément de la première, réalisée fin 2013, sera opérée cet été. À terme, le parking sera entièrement goudronné et facilitera la circulation et le stationnement grâce au tracé d'un marquage au sol. L'éclairage sera amélioré. Le parking comprendra également la création de jardinières et la plantation d'arbres.

Coût : 106 000 euros TTC



• Rue de Lantène-Laprade et rue de Senlis

Invisible en surface mais nécessaire quant à sa mise aux normes, l'assainissement fera l'objet d'une réfection totale rue de Lantène-Laprade: c'est l'entreprise Véolia qui est chargée de ce chantier, programmé cet été. Quant à la rue de Senlis, elle verra ses réseaux aériens enfouis, en partenariat avec la ville de Gonesse.

Coût : 320 000 euros TTC (rue de Lantène-Laprade) – 420 000 euros TTC (rue de Senlis)



• Travaux dans les écoles

En cours ou à venir, quelques travaux sont programmés dans les écoles: agrandissement de la cantine, agrandissement des toilettes, création d'un bureau pour la directrice, réfection de salles de classe pour l'école Danielle Casanova et un bloc sanitaire à l'école Anna Fabre. L'école Jean Monnet verra l'installation de tableaux numériques interactifs (TNI) ainsi qu'un vidéophone. À l'école Jean Jaurès, réfection des chaufferies et d'un bloc sanitaire. À noter l'ouverture de deux classes supplémentaires: une à l'école Anna Fabre et la seconde à l'école Jean Jaurès. Quant à la CLIS, elle est transférée de l'école Jean Jaurès à l'école Danielle Casanova.

Coût tout confondu : 562 000 euros TTC

• Dans les autres bâtiments

La NEF verra son parquet de danse entièrement refait, le COSEC aura ses portails et bardages réhabilités et les salles Aznavour et Garvarentz verront leurs parquets de danse être également rénovés. À noter que la réfection des deux courts de tennis extérieurs en greenset à la NEF vient de se terminer.

Coût tout confondu : 636 815 euros TTC

• La vidéoprotection se déploie



Dans le cadre des compétences détenues par la Communauté d'Agglomération Val de France, la Ville s'est dotée d'un système de vidéoprotection composé d'une quinzaine de caméras. À ce jour, 8 d'entre elles sont raccordées, 3 sont en cours d'installation et les dernières seront installées fin juillet.

Coût : 320 000 euros TTC

Le fleurissement, une arme de "séduction" massive



Les fleurs font partie intégrante du paysage urbain de notre commune. D'ailleurs, la municipalité consacre depuis longtemps d'importants budgets au fleurissement: le service Espaces verts ne compte pas ses efforts afin d'embellir au quotidien et tout au long des saisons, l'espace public communal. Cet été, la Ville concourt devant le jury régional des villes et villages fleuris pour confirmer la troisième fleur. Cette année, 12 500 plantations d'annuelles ont été réalisées, réparties en 42 variétés. Coup de chapeau aux agents des Espaces verts!

L'heure du bilan pour la saison culturelle 2013/2014

À l'occasion des congés estivaux, « Arnouville Mag' » et le service Culturel font le bilan de la saison écoulée et vous présentent en avant-première les temps forts de la saison à venir : l'occasion pour Nektar Balian, la nouvelle élue déléguée à la vie culturelle de donner le tempo de la politique culturelle de la nouvelle mandature.



Le 30 janvier dernier, la chanteuse québécoise Lynda Lemay s'est produite sur la scène de l'Espace Charles Aznavour devant près de 500 spectateurs conquis!

Saison 2013-2014 : une fréquentation stable

Parmi les grands succès de cette saison, sans conteste, le concert à guichets fermés (500 spectateurs) de la québécoise Lynda Lemay le 30 janvier dernier. S'y ajoutent le bal irlandais en octobre ou encore la pièce de Feydeau « Mais n'te promène pas donc pas toute nue » au mois de mars.

Côté scolaire, les tours de passe-passe du magicien professionnel Laurent Vadel ont enchanté les écoliers arnouillois. Les scènes programmées dans le cadre du 31^e festival théâtral du Val d'Oise ont trouvé leur « jeune public » à l'image du spectacle « ColosseS » les 7 et 8 novembre dernier. À noter, la 6^e édition des premières rencontres biennales européennes en Val d'Oise a bien fonctionné avec « Dal Vivo » et « La campagne en secret ».

Enfin, les incontournables événements organisés par la Ville ont cette année encore, rencontré un très vif succès: Trocs et Puces avec 850 exposants, Trocs et Puces Enfants avec 70 exposants ou encore le salon Palette d'artistes. Mention spéciale au Théâtre de Quat'Sous, au

Conservatoire de Musique et de Danse ainsi qu'à la Bibliothèque intercommunale. Chacun de ces événements a été marqué par une hausse significative du nombre de spectateurs et de visiteurs.

Les temps forts de la prochaine saison culturelle 2014/2015

Dimanche 21 septembre, les journées du patrimoine avec le traditionnel concert « Flûte et Piano » en l'église Saint-Denys

Samedi 11 octobre, ouverture de la saison culturelle avec une soirée dansante intergénérationnelle à l'Espace Charles Aznavour : préparez-vous à remonter le temps de l'entre-deux-guerres à aujourd'hui!

En janvier 2015, la comédienne Astrid Veillon sera la tête d'affiche de la pièce de théâtre « Coiffure et confidences », le théâtre de boulevard dans toute sa splendeur!

Vendredi 28 mars, dans le cadre du centenaire du génocide arménien: concert animé par Levon Minassian et son orchestre

Côté scolaire, les spectacles et animations se feront sur les thèmes de l'écologie et des fables de Jean de la Fontaine.

NEKTAR BALIAN,

ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À LA CULTURE, AUX FÊTES ET AU JUMELAGE

“ Nous souhaitons toucher tous les publics ”

Vous venez de prendre vos fonctions, quelles sont vos premières impressions ?

Je tiens tout d'abord à adresser mes plus sincères remerciements à l'élue qui m'a précédée, Claude Fernandez-Veliz, ainsi qu'aux agents du service culturel et de l'Espace Charles Aznavour pour l'action engagée et dynamique qu'ils ont menée durant le dernier mandat. Je souhaite naturellement m'inscrire dans la continuité de cet exercice au service de tous les Arnouillois. C'est un mandat qui m'engage autant qu'il m'honore.



Pourquoi avez-vous choisi de vous consacrer plus particulièrement à l'action culturelle au sein de l'équipe municipale ?

Pour moi, l'art c'est la vie. En effet, je suis artiste plasticienne et la vie culturelle de la ville a toujours fait partie de mes priorités, dans un esprit de partage et d'ouverture. Nous souhaitons toucher tous les publics en proposant une programmation variée, de qualité et accessible. La culture est également vecteur de liens sociaux. Nous souhaitons pour cela amplifier et renouveler nos actions dans ce domaine, et ce dans le cadre d'un partenariat étroit avec notre Conservatoire, et l'ensemble des associations arnouilloises intervenant dans le domaine culturel, au sens large.

La saison prochaine s'annonce haute en couleurs, pouvez-vous nous dévoiler d'autres indiscrétions ?

D'une part, nous allons consulter les Arnouillois pour savoir s'ils seraient intéressés par des cours d'histoire de l'art ou des ateliers d'écriture. D'autre part, le fil conducteur de l'année 2015 sera la célébration du centenaire du génocide arménien, qui sera marqué par des événements mémoriels ainsi que des événements tournés vers l'avenir.



La danse est la spécialité de cette école privée arnouilloise. Comme ici, avec de jeunes danseuses et danseurs en herbe en plein apprentissage d'une chorégraphie qu'ils ont brillamment interprété lors de leur spectacle de fin d'année, début mai dernier. Sans aucun doute, la relève est assurée !

« Le Studio » : une école de danse bien dans sa ville

C'est l'histoire d'une passion singulière qui s'est ancrée il y a plus de vingt ans à Arnouville. Cette école artistique, au sens noble du terme, propose une diversité de danses, accessible à tous les niveaux accompagnés d'un enseignement professionnel et de qualité. Portrait.

L'école privée « Le Studio » a ouvert ses portes le 5 septembre 1988 sous l'impulsion de Béatrice Zeiher, danseuse professionnelle, qui en est aujourd'hui toujours la directrice. Située au cœur du quartier de la gare à la jonction de plusieurs communes voisines, l'entité se trouve bel et bien sur le territoire communal d'Arnouville. Depuis, l'école est en perpétuelle évolution et propose une palette de danses : Jazz, Hip-hop, Dancehall, Classique, danse Africaine... Ainsi, tout est mis en œuvre afin que chacune des disciplines soit pratiquée sur un même pied d'égalité : elles ne s'opposent pas mais se complètent.

Un programme artistique pour tous les âges

À l'école « Le Studio », on ne peut pas dire qu'il y soit réservé une pratique artistique

pour une tranche d'âge en particulier, au contraire ! Cela commence par les cours proposés aux tout-petits, avec les 4/5 ans (éveil) « Nurserie rythme » où les fondamentaux sont dispensés... et les 6/7 ans (initiation) « Nurserie danse » : pour les danseurs en herbe, un lieu d'un apprentissage spécifique sur une danse, un enseignement qui donne les bases des différentes techniques, les rapports au corps, à l'espace, à la musique.

Ensuite avec les 8/14 ans où l'on peut distinguer plusieurs niveaux qui tiennent compte de l'âge et des acquis de l'enfant. Au programme, quatre danses : classique, jazz, hip-hop et danse africaine. Les jeunes élèves peuvent choisir de une à quatre disciplines afin d'amplifier leurs connaissances et d'enrichir leur approche de l'univers chorégraphique.

Enfin, les adultes avec les 15 ans et + : là encore, les élèves ont un large choix de disciplines artistiques. Ils peuvent s'épanouir et parfaire leurs acquis en pratiquant une ou plusieurs danses et même du fitness, zumba etc...

de 2 heures 30 avec scénario, mise en scène et décors ; c'est un très beau moment et une formidable récompense pour les 132 danseurs engagés dans cette aventure humaine extraordinaire ! » explique Béatrice Zeiher, la cheville ouvrière de cette organisation.

Plus qu'un loisir, une passion

« Le Studio » compte aujourd'hui près de 180 élèves, toutes générations confondues. Au-delà de l'aspect pédagogique de cette école, il y réside une dimension humaine et, entre chacun, un lien singulier qui les unit : la passion de la danse. C'est sans doute pour cela que Béatrice a toujours eu à l'esprit de se remettre en question, dégagant ainsi de nouveaux horizons en cherchant de nouvelles inspirations techniques et artistiques, pour le plaisir de ses élèves et la pérennité de son école.

En savoir + : « Le Studio »
19 avenue Raspail – 95400 Arnouville
Tél. : 01 39 87 67 67
Site internet : <http://lestudiodanse.fr>

Un grand spectacle de fin d'année

Les 2 et 3 mai derniers, « Le Studio » organisait son spectacle de fin d'année, événement qui a lieu une fois tous les deux ans. À cette occasion, le spectacle donné au théâtre Silvia Monfort de Saint-Brice-sous-Forêt, jouait à guichets fermés : « plus de 900 spectateurs au rendez-vous, sur deux soirées consécutives où nous avons présenté une comédie-ballet



"Le Studio" se situe 19 avenue Raspail, dans le quartier de la gare d'Arnouville depuis 1988.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Février 2014

Ethan Sigic
Aydem Hnam

Mars 2014

Meliné Cakmak
Eve-Lyne Wangi Lokonge
Marie-Mad Okessi
Hadil Ferkala
Elvyn Hut
Delal Yetis
Matias Rogaume
Lucas Mendes
Anastasia Koszalka
Cali Mekrez
Nolann Michel
Evana De Almeida
Sahibjot Sidhu
Yigit Vural
Husna Humraz
Beevens Innocent
Jérémy Brown
Emre Dilek

Avril 2014

Imène Fakir
Melyssa Flici Cruz Dos Santos
Aima Shahzad
Nhóa Anis
Arthur Altounian
Amélie Altounian
Hoosain Mungur
Soriba Soumah
Lyès Oudachène
Alicia Faria E Silva
Lojajn Lajili
Annabella Öketen
Asmin Bingol
Lana Ribeiro
Erij Ben Yedder
Josué Yalap
Jahyann Mark
Naëlle Medroum

Mai 2014

Loïs Ruelland
Merve Bitmez
Adriano Fernandes

Amir Khelifi
Eva Yildiz
Thiago Vaela Da Silva
Deniz Yalçin
Kailly Mané
Umme Muneer
Nélia Diril
Soan Robert Moufouad
Noa Jacinthe
Atish Vijayagaran

MARIAGES

Mars 2014

Boubou N'Diaye / Fatoumata Soumare
Thomas M'Voula / Carole Quedoc
Grégory Balian / Nathalie Kosedag
Fatih Gül / Semra Acar
Ramazan Çiçek / Jalila Taggounte

Avril 2014

Richard Desmettre / Barbara Karrer De
Orey Roquette De Almeida

Xavier Celik / Yeliz Tasandere
Tarik Boumaza / Wahiba Khallouki

Mai 2014

Simon Etes / Mélanie Sinegre
Cédric Diril / Rachel Diril
Raphaël Isaac / Julie Fares
Jean Tourerau / Diana Pierre
Louis Lheriston / Katell Coquil
Benamard Bouhafs / Alwine Lepage

Noces de diamant

Delagarde / Vandelet

DÉCÈS

Février 2014

Honorine Grochot veuve Smiechowski
Muguette Mirat épouse Watal
Jean De Bruyn

Mars 2014

Pierrette Le Bars épouse Ragot
Germaine Halimi veuve Brahami
Jeannine Jass veuve Cano

Suzanne Jacq veuve Darcillon
Robert Llorens Garcia
Christian Gavini
Patricia Danois veuve Lenain
Mohamed Niwaz
Anicet Larçon

Avril 2014

Marie Haluska épouse Seau
Georges Le Dour
Robine Gesua veuve Side
Jean Piétrzak
Dominique Bouillet
Zöhre Kucun veuve Gümüs

Mai 2014

James Rebecchi
René Foll
Guy Rolland
Hervé Prat
Jacqueline Guilain veuve Lefèvre
Jean-Claude Meynot
Jean Bouet

« TRIBUNES D'EXPRESSION »

Groupe de l'opposition

Le poste rachetée par la mairie: une bonne idée empruntée à notre programme!

Quand nous vous proposons de racheter le poste afin de garantir un service public de qualité, le maire s'y opposait n'hésitant pas à considérer notre proposition comme irresponsable. Aujourd'hui la poste va être rachetée par la mairie, et nous en sommes heureux!

Cela garantira la maîtrise par la mairie du choix du locataire et donc le maintien des activités postales rue Jean Jaurès au-delà du bail initial. La majorité municipale a enfin ouvert les yeux sur le péril possible pour le commerce et les Arnouillois si un investisseur privé s'en était emparé.

Notre action fait changer d'avis la majorité municipale sur le logement:

Un amendement à la loi d'Accès à un Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) déposé par François Pupponi permet de desserrer temporairement les contraintes sur la construction de nouveaux logements malgré le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) dans le cadre d'une révision du Contrat de Développement Territorial (CDT). Concrètement cela ouvre la possibilité de construire de nouveaux logements à l'avenir et de réhabiliter le paysage urbain. Monsieur le maire était opposé à toute augmentation du nombre de logements sur la ville. Ce refus aurait rendu économiquement non réalisable tout projet de rénovation des logements du pôle de la gare. Il aurait aussi hypothéqué les chances d'améliorer sensiblement le cadre de vie des Arnouillois pour les 20 ans à venir. Notre intervention appuyée auprès de la majorité municipale lors de la commission urbanisme du 20 mai et les demandes répétées des élus des autres villes de Val de France concernant les orientations du CDT ont conduit monsieur le maire à revoir sa position sur sa politique du logement.

Nous sommes et nous continuerons à être une opposition constructive et à défendre vos intérêts.

Une opposition bâillonnée!

De l'attribution des sièges aux commissions, aux conseils municipaux, notre expression est entravée par la majorité. S'informer, contrôler, proposer pour construire ensemble dans l'intérêt commun: c'est le travail que nous nous efforçons de faire depuis le début de ce mandat. Ce travail est difficile, surtout quand on nous refuse des places dans les commissions, que certaines commissions ne se réunissent pas avant les conseils municipaux et que nos interventions sont censurées lors de ces conseils municipaux.

Plus ils nous bâillonneront, plus nous vous défendrons!

Nous invitons tous les Arnouillois à venir assister aux conseils municipaux!

Sylvain LASSONDE pour le groupe « Ensemble Construisons l'avenir d'Arnouville »
(Nicole GAUTHIER, Nouredine MAATOUG, Thérèse MARTIN)

Notre permanence: (Préfabriqué de l'ancienne mairie)
1 rue de Boishue 95400 Arnouville

Groupe majoritaire "Dynamisme et expérience pour Arnouville"

La vie municipale a repris son cours après les élections municipales et nos nouveaux conseillers municipaux découvrent, en plus de leurs missions au service de la ville, les rites et coutumes qui régissent les rapports entre la majorité et l'opposition.

Ainsi, une majorité de droite sera systématiquement accusée par son opposition de gauche de ne pas faire suffisamment de démocratie locale, de ne pas suffisamment associer l'opposition aux décisions voire de la bâillonner, de ne pas construire suffisamment de logements sociaux, de ne pas faire suffisamment d'action sociale, de ne pas suffisamment s'occuper des jeunes. Tels sont les fondamentaux qui alimentent la parole des oppositions de gauche dans pratiquement tous les conseils municipaux de France et de Navarre.

Néanmoins, nous sommes tout à fait d'accord pour un travail constructif, pragmatique, tourné vers l'intérêt général, en partenariat avec l'opposition municipale représentée dans toutes les commissions municipales ou se préparent les décisions.

Pragmatisme: voilà en tout cas le mot qui guide toutes nos actions. En clair, agir sans a priori, en prenant des décisions de bon sens et en évoluant dans nos positions si Arnouville y gagne.

Pragmatisme avec le rachat des locaux de la poste, nous seulement pour garantir le maintien de ce service public sur Arnouville, mais également parce que les bureaux et le centre de tri se situent dans un secteur stratégique de la ville avec d'intéressantes possibilités futures de réaménagement.

Pragmatisme dans le cadre de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme qui se fait, bien évidemment, dans le respect des contraintes telles que le Plan d'Exposition au Bruit de Roissy ou la nouvelle Loi ALUR dont les objectifs de densification urbaine s'avèrent, il nous semble, très risqués. Arnouville ne se soustrait pas à ses obligations en matière de réalisation de logements, mais le PEB auquel nous sommes soumis limite à juste titre les possibilités de construction de logements. Pour notre part, nous veillerons toujours à préserver les équilibres acquis et à conserver la maîtrise de son développement dans le sens de la qualité.

La majorité municipale n'a attendu personne pour prendre des décisions qui ont toujours été des décisions de bon sens, allant dans le sens de l'intérêt de tous les Arnouillois et du respect de nos finances communales dont l'équilibre sera toujours au cœur de nos préoccupations.

Nous vous souhaitons maintenant d'excellentes vacances, en vous invitant à venir nous rencontrer pour dialoguer sur le stand de la ville à Troc et Puces, le 7 septembre prochain, puis sur le forum "Enfance/Jeunesse et Vie Associative" le 13 septembre.

Pascal Doll, premier maire adjoint, pour le Groupe majoritaire "Dynamisme et expérience pour Arnouville"

agenda

juin/juillet/septembre

SAMEDI 28
ET DIMANCHE 29 JUIN

GALA DE DANSE

Gala de fin d'année des classes de danse accompagnées par l'orchestre du Conservatoire. Entrée libre sur réservation dans la limite des places disponibles

Samedi, 20 h 30

Dimanche, 16 h – Espace Charles Aznavour

Réservations au Conservatoire 01 34 45 97 12



DIMANCHE 13 JUILLET

FEU D'ARTIFICE

Venez admirer le traditionnel feu d'artifice à l'occasion de la Fête Nationale sur l'esplanade de l'Espace Charles Aznavour, le moment convivial ouvert à tous. Venez nombreux!
À 23 h



DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

8 h à 18 h dans les rues de la ville

BROCANTE « TROC ET PUCES »

Lieux de la brocante: rues Jean Jaurès, Saint-Just, Pierre Brossolette, Robespierre et Versailles/Chichard.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

17 h, église Saint-Denys d'Arnouville

JOURNÉES DU PATRIMOINE



Avec le traditionnel concert « Flûte et Piano »
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Réservation 01 39 45 97 19



SAMEDI 13 SEPTEMBRE



10 h à 18 h, Espace Charles Aznavour

FORUM DES ASSOCIATIONS

Attention! Pour la première fois depuis quatre ans, le prochain forum "Enfance, Jeunesse et Vie Associative" n'aura pas lieu à l'Espace Miltenberg mais au sein de l'Espace Charles Aznavour. La raison? Les très mauvaises conditions climatiques de l'an dernier! C'est pourquoi afin d'éviter tout désagrément avec la pluie, l'Espace Charles Aznavour accueillera le samedi 13 septembre de 10 h à 18 h, près d'une quarantaine d'associations arnouilloises.



TOUT L'ÉTÉ
ADOPTÉZ LE DISPOSITIF « OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES »



À l'heure des congés estivaux, vous êtes nombreux à quitter votre domicile pour partir profiter de vacances bien méritées. N'oubliez pas que votre domicile peut faire l'objet d'une surveillance particulière grâce au dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV): à Arnouville comme ailleurs, il connaît un vif succès et a démontré sa réelle utilité!

Pour en bénéficier: rendez vous au poste de la police municipale en mairie pour déclarer vos dates de congés. Vous pourrez alors retirer et remplir le formulaire adéquat qui est aussi téléchargeable sur le site de la mairie (www.arnouville95.org - Accès direct, services en ligne, divers).

Les policiers municipaux assurent des patrouilles régulières et à des horaires aléatoires devant les maisons et appartements dont les occupants sont absents. Ils s'assurent que votre habitation n'a pas été visitée en vérifiant que la porte ou toute autre ouverture n'ont pas été forcées. Votre domicile fera l'objet d'une surveillance très particulière dans le cadre des OTV (Opération Tranquillité Vacances).

PENSEZ À VOS RÉSERVATIONS - 0134 45 97 19